

D.E.S.S. en santé communautaire

ÉCOLE DE SANTÉ PUBLIQUE | DÉPARTEMENT DE MÉDECINE SOCIALE ET PRÉVENTIVE

Sommaire et particularités

NUMÉRO 2-481-1-2

CYCLE Cycles supérieurs

TITRE OFFICIEL D.E.S.S. en santé communautaire

CRÉDITS 30 crédits

MODALITÉ Sans mémoire ou thèse

 **Cours de jour**

 **Admission suspendue**

 **Offert au campus de Montréal**

 **Temps plein**

 **Temps partiel**

Personnes-ressources

INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Information Santé communautaire 514 343-6139
msp@mdsocp.umontreal.ca

Présentation

NOTE Ce programme a été remplacé par le D.E.S.S. en santé publique

Le programme vise l'acquisition de compétences dans les domaines de la connaissance et de la surveillance des milieux, de la protection et la promotion de la santé et de la prévention de la maladie. De façon plus spécifique, il permet d'interpréter les situations de santé en fonction d'un modèle populationnel, axé sur les déterminants de la santé et la collaboration intersectorielle; à intervenir avec une compétence accrue dans les divers milieux de vie des personnes et en fonction du degré de complexité des problèmes vécus par ces personnes. Il vise également à acquérir des bases méthodologiques en matière d'évaluation de programmes en santé communautaire ou des bases conceptuelles et des méthodes d'intervention infirmière auprès de familles et de communautés.

Objectifs

Au terme de sa formation, l'étudiant aura intégré les connaissances de base requises pour la pratique de la santé publique et pour la conception des interventions en santé publique.

Forces

Seule institution du genre au Québec, l'École de santé publique est née d'un projet rassembleur dont la mission est d'être un pôle d'excellence et de réflexion critique en enseignement, recherche et expertise dans tous les champs de la santé publique. Institution d'avant-garde, elle vise à contribuer de façon durable à l'amélioration de la santé et du bien-être des populations au niveau local, national et international, à la gestion des risques pour la santé, à l'amélioration du système de santé ainsi qu'à la réduction des inégalités sociales de santé.

Règlements

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. (santé communautaire), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales

- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle dans un domaine pertinent pour la santé publique ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir une connaissance suffisante du français parlé et écrit
- avoir une compréhension suffisante de l'anglais écrit
- sur demande du comité d'admission se présenter à une entrevue
- une expérience de travail est un atout.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation
- Curriculum vitae
- Deux lettres de recommandation

2. Scolarité

La scolarité est de deux trimestres à temps plein ou l'équivalent. La scolarité maximale est de neuf trimestres (trois ans) à compter de l'inscription initiale.

3. Évaluation

L'évaluation des cours est faite conformément au Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales en ce qui concerne les cours de maîtrise. Les dispositions du règlement s'appliquent aussi au cas d'échec et au calcul de la moyenne. Le candidat doit obtenir une moyenne générale d'au moins 2,7 pour se voir attribuer le diplôme.

4. Transfert

L'étudiant qui a réussi 15 crédits de cours (incluant un cours en biostatistique ou en épidémiologie) au D.E.S.S. et a conservé une moyenne cumulative de 3,2 peut présenter une demande écrite de transfert à la M. Sc. (santé communautaire) à la direction des programmes de 2^e cycle du Département qui recommande ou non le transfert. Le comité d'admission peut demander au candidat de se présenter à une entrevue.

Structure du programme (2-481-1-2)

Version 03 (A03)

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

Programmes d'études à explorer

D'autres candidats intéressés par ce programme ont aussi déposé une demande d'admission dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Administration des services de santé	Diplôme d'études supérieures spécialisées	30 crédits	2-770-1-3	Jour

Aperçu des expertises de recherche

Axes de recherche

- Épidémiologie
- Biostatistique
- Santé publique
- Prévention des maladies
- Promotion de la santé

Chaires de recherche

- Chaire de recherche du Canada en épidémiologie environnementale et santé des populations
- Chaire approches communautaires et inégalités de santé (FCRSS/IRSC)
- Chaire sur la Gouverne et la Transformation des Organismes de Santé
- Chaire de recherche du Canada en santé des populations et déterminants biopsychosociaux

En savoir plus : http://www.mdsocp.umontreal.ca/recherche_rayonnement/index.html

Professeurs

Consultez la liste des professeurs du département incluant leurs spécialisations.

Répertoire des thèses et mémoires

Actualités sur la recherche